

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

UCPA FORMATION CFA
Thomas FORT
07.60.45.90.11
tfort@ucpa.asso.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Être titulaire du PSC1 Avoir un certificat médical de non contre indication à la pratique et à l'enseignement des activités équestres Réussir les tests d'exigences préalables à la formation BPJEPS "Equitation" (TEP) ou avoir une équivalence CEP3,

Prérequis pédagogiques :

Le candidat doit télécharger un dossier de candidature, le compléter et le retourner à UCPA Formation. Nous convions chaque candidat à participer à un bilan sélection qui se déroule sur le centre équestre de Saint Médard avec les épreuves suivantes : - entretien de motivation - épreuve écrite de connaissances - tests pratiques à cheval + pédagogique

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

LA FORMATION EN BREF Le BPJEPS équitation permet à son titulaire de devenir moniteur / enseignant d'équitation et lui confère la capacité d'encadrer un large éventail d'activités équestres au sein de tout type de structures. Lors de la formation, l'apprenant passera l'option initiation poney / cheval ou l'option approfondissement technique. **LE MÉTIER** Le moniteur d'équitation est avant tout un éducateur sportif spécialiste des activités équestres. Sa mission principale consiste ainsi à enseigner celles-ci auprès de cavaliers débutants ou confirmés. Selon la structure dans laquelle il travaille, il peut également avoir des fonctions de gestion, d'administration, de communication ou encore d'entretien du matériel et des chevaux. La formation BPJEPS "Equitation" est construite autour de 4 Unités capitalisables : Uc 1 : encadrer tout public dans tout lieu et toute structure Uc 2 : mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure Uc 3 : conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestres Uc 4 : mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option « initiation poney, cheval / ou approfondissement technique »

Contenu et modalités d'organisation

Communication Méthodologie de projet Animation Pédagogie Environnement socioprofessionnel Pratiques équestres Environnement et sécurité dans un centre équestre et gestion de la sécurité des pratiquants Connaissances des différents publics Préparation d'une séance d'animation Gestion d'une cavalerie Techniques équestres Connaissance théoriques et techniques relatives aux trois disciplines olympiques Compréhension et amélioration de la locomotion des chevaux Programmation d'un cycle d'apprentissage et mise en place d'une situation d'enseignement Connaissances techniques et pédagogiques des différentes disciplines non olympiques Gestion cavalerie / d'un centre équestre Compétences relatives au métier d'enseignant Appliqué à l'équitation / plan de formation Connaissance utilisation du règlement de compétition Analyse technique et pédagogique Gestion / administratif

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**
Commentaires sur la parcours personnalisable **Alternance 2 jours en centre de formation et 3 jours en alternance**

Validation(s) Visée(s)

BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités équestres option B : approfondissement technique - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Un titulaire peut suite à la validation de la certification travailler en tant que Moniteur (trice) d'équitation dans un centre équestre ou poursuivre son parcours avec une candidature sur un DEJEPS Perfectionnement technique mention Equitation

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00303259	du 22/08/2022 au 30/06/2023	Saint-Médard-en-Jalles (33)	UCPA FORMATION CFA		  	
00330810	du 04/09/2023 au 02/07/2024	Saint-Médard-en-Jalles (33)	UCPA FORMATION CFA		Non éligible	
00330808	du 04/09/2023 au 02/07/2024	Saint-Médard-en-Jalles (33)	UCPA FORMATION CFA		Non éligible	

00330809	du 04/09/2023 au 02/07/2024	Saint-Médard- en-Jalles (33)	UCPA FORMATION CFA	MON COMPTE FORMATION	FPC
00458284	du 23/08/2024 au 01/07/2025	Saint-Médard- en-Jalles (33)	UCPA FORMATION CFA	MON COMPTE FORMATION	FPC
00458285	du 23/08/2024 au 01/07/2025	Saint-Médard- en-Jalles (33)	UCPA FORMATION CFA	Non éligible	Contrat pro
00458286	du 23/08/2024 au 01/07/2025	Saint-Médard- en-Jalles (33)	UCPA FORMATION CFA	Non éligible	Contrat app
00511933	du 25/08/2025 au 03/07/2026	Saint-Médard- en-Jalles (33)	UCPA FORMATION CFA	MON COMPTE FORMATION	FPC
00511934	du 25/08/2025 au 03/07/2026	Saint-Médard- en-Jalles (33)	UCPA FORMATION CFA	Non éligible	Contrat pro
00511935	du 25/08/2025 au 03/07/2026	Saint-Médard- en-Jalles (33)	UCPA FORMATION CFA	Non éligible	Contrat app
00511936	du 25/08/2025 au 03/07/2026	La Couronne (16)	UCPA FORMATION CFA	MON COMPTE FORMATION	FPC
00511937	du 25/08/2025 au 03/07/2026	La Couronne (16)	UCPA FORMATION CFA	Non éligible	Contrat pro
00511938	du 25/08/2025 au 03/07/2026	La Couronne (16)	UCPA FORMATION CFA	Non éligible	Contrat app